

PROPOSITION DE PROJET FNAREN 2016/2017

La rééducation, définie dans la circulaire 2014-107 du 18 août 2014, s'inscrit dans le service public et laïc de l'Éducation nationale de la République Française, signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les rééducatrices et les rééducateurs sont des fonctionnaires d'État. Les rééducatrices et les rééducateurs travaillent au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans les RASED, voire dans les CMPP, les CMP, les CAPP ou les CAMSP. Leur mission « s'exerce dans le cadre du référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé du premier degré » (annexe de la circulaire n°2004-026 du 10 février 2004).

La FNAREN est attachée à une école favorisant l'ouverture à l'autre, au monde, rendant l'enfant curieux et acteur de ses apprentissages, une école laissant une place à l'imaginaire et à la créativité.

L'école doit rester un lieu pour grandir, se construire, vivre et apprendre avec les autres, tout en prenant en compte le développement singulier de l'enfant en tant que sujet.

La FNAREN continue à promouvoir la conception d'une école primaire qui accueille toutes les différences. Elle milite pour une école qui ne réduit pas l'élève à la seule évaluation de ce qu'il produit, afin d'éviter cette violence institutionnelle.

La FNAREN défend le droit pour chaque enfant à bénéficier, sur le territoire de la République, d'une aide spécialisée adaptée aux difficultés qu'il peut rencontrer dans ses apprentissages, conduite par des enseignants ayant suivi et validé la certification ASH appropriée. Leur travail se situe dans le champ de l'adaptation scolaire.

Les aides spécialisées à l'école

L'école doit prendre en compte, en son sein, les difficultés liées à l'histoire de certains enfants, qui les empêchent d'effectuer les apprentissages cognitifs et relationnels attendus, sans les externaliser, ni les médicaliser.

Pour ce faire, bien loin de l'intervention ponctuelle ou en urgence, il faut prendre le temps de la rencontre, de l'observation fine, de l'écoute à l'école, mais dans un cadre distinct de celui où s'exprime la difficulté ou la souffrance de l'enfant. Les aides spécialisées pédagogique, rééducative, l'aide psychologique, clairement différenciées et organisées en réseau (RASED), sont nécessaires pour permettre à l'école de s'adapter à des problématiques singulières et complexes.

La FNAREN insiste sur l'importance de ce travail en équipe qui garantit une approche et une analyse plurielles, indispensables au traitement de la difficulté scolaire, le "tout pédagogique", l'empilement des aides et la bonne volonté ne pouvant répondre à toutes les difficultés rencontrées par les enfants.

La FNAREN continue à revendiquer un temps de synthèse RASED institutionnalisé. Elle demande un assouplissement sur le temps des "24 heures devant élèves" afin de favoriser les concertations avec les enseignants, le travail avec les familles, la mise en place de groupes de réflexion autour des pratiques professionnelles et les rencontres avec les partenaires extérieurs. Les rééducatrices et les rééducateurs tissent des liens avec les familles, les enfants, les collègues ; elles/ils occupent une place de tiers dans les relations avec les enseignantEs, les partenaires extérieurs et les parents. Ils/elles ne se positionnent pas en expertEs de la difficulté scolaire mais en partenaires-médiateurs participant à la co-réflexion et l'élaboration d'un projet adapté à la situation.

La rééducation propose une approche globale, relationnelle et psycho-affective des difficultés scolaires où la singularité de chaque enfant est reconnue et respectée. En accueillant cet enfant souvent en souffrance, elle l'aide à établir des liens entre son monde personnel et les codes culturels que requiert l'école. Elle contribue à (re)mobiliser les processus de pensée nécessaires à l'investissement scolaire et aux apprentissages. Elle consiste à accompagner l'enfant dans la (re)construction de l'estime de soi, la (re)conquête du désir d'apprendre et/ou de l'autonomie, l'acceptation des règles et des contraintes, l'ajustement des conduites corporelles, émotionnelles et intellectuelles, pour un meilleur épanouissement et plus d'efficacité en classe. Elle est proposée avec l'accord de la famille et de l'enfant lui-même.

La rééducation est attentive aux rythmes de l'enfant en fonction de son âge et de sa personnalité. Elle s'appuie sur un projet d'aide singulier élaboré en partenariat avec les enseignantEs et les familles ou les référents familiaux. Elle se pratique à distance de la situation scolaire, en dehors de la classe, et sur le temps scolaire, en s'appuyant sur un cadre prévenant et sécurisant, dans un temps et un lieu spécifiques, clairement identifiés, qui garantissent la confidentialité.

La modalité individuelle ou groupale est décidée au regard des besoins de l'enfant.

Les rééducatrices et les rééducateurs utilisent des médiations diversifiées où le jeu a toute sa place.

Ce travail d'aide est différent et complémentaire de celui des enseignants de la classe, de l'école, des autres membres du RASED et des interventions d'autres professionnels de l'aide et du soin. Il est indispensable dans l'école pour prévenir l'échec, le décrochage et la violence ; il participe à la construction des processus de symbolisation, évitant ainsi les passages à l'acte.

La prévention doit rester un axe fort de notre travail. Prévenante et précoce, elle permet d'éviter l'apparition ou l'installation d'une difficulté. Elle est mise en place dès l'école maternelle, dans le cadre de projets et d'actions spécialisés. Elle nécessite la présence de la rééducatrice ou du rééducateur sur le terrain et sa proximité avec les équipes pédagogiques.

Pour que l'aide rééducative garde tout son sens, la FNAREN insistera sur les points suivants :

La situation des RASED n'a cessé de se dégrader depuis 2008 : postes supprimés, équipes incomplètes ou inexistantes, élèves privés d'aides spécialisées, extension géographique des secteurs... De plus en plus de collègues rééducatrices et rééducateurs se trouvent isolés, sans possibilité de participer à un travail en réseau.

Un tel contexte décrédibilise les RASED, induit le changement de leurs missions et conduit à la disparition progressive de l'aide rééducative. Il entraîne également une représentation erronée de l'aide rééducative et place les rééducatrices/teurs en porte-à-faux vis-à-vis des enseignantEs de classe et de la hiérarchie dont les attentes ne correspondent pas aux aides possibles.

La FNAREN condamne les suppressions de postes de rééducatrices/teurs et demande les réouvertures promises. Elle dénonce les disparités géographiques concernant les dotations en postes, l'exercice des missions et les conditions de travail. La FNAREN s'engage et continuera à s'engager pour que l'Éducation nationale assume sa mission de service public de manière équitable, pour répondre aux besoins de chaque circonscription, dans tous les départements : elle doit permettre une couverture suffisante de la difficulté scolaire par des équipes complètes de RASED, sur des secteurs d'intervention limités. Cela garantira cohérence et continuité des actions et offrira à tous les élèves les mêmes chances de réussite.

Face à l'hétérogénéité des conditions d'exercice et des missions attribuées en relation avec la circulaire **2014-107**, face aux injonctions nouvelles qui ne correspondent ni aux compétences ni aux missions des rééducatrices/teurs, la FNAREN réaffirmera les spécificités de l'aide rééducative, notamment auprès de l'administration.

La FNAREN souhaite notamment que la mise en place des pôles ressource de circonscription ne détourne pas les rééducatrices/teurs de leurs missions de prévention et de rééducation mais soit au contraire un levier pour passer d'une logique de couverture à une logique de priorité, pour réaffirmer la complexité de chaque situation, élargir la réflexion autour des aspects psycho-affectifs de la difficulté scolaire et créer de nouveaux liens. Elle réagira aux dérives constatées.

La FNAREN constate une augmentation du nombre de dossiers MDPH, de demandes d'AVS, de PAP, de bilans chiffrés. Si la connotation scientifique de ces derniers peut rassurer, elle ne peut être considérée comme seul gage de sérieux. Cela risquerait d'enfermer, de « chosifier », d'empêcher le mouvement et l'approche relationnelle de l'aide.

Parallèlement, la FNAREN déplore des glissements sémantiques préoccupants. Situés socialement et politiquement, les mots utilisés pour parler des enfants rencontrant des difficultés ne donnent pas le même éclairage sur la situation et induisent des réponses très différentes. Dire d'un enfant qu'il est pataud ou dyspraxique, ce n'est pas pareil.

La FNAREN continuera à mettre en œuvre des stratégies fortes, pour rendre visible et incontournable le travail des rééducatrices/teurs, tout en maintenant une pression sur les instances décisionnaires malgré les dysfonctionnements institutionnels (aides extérieures en attente, bilans sans aide à la clé, flou de la mise en œuvre du pôle ressources de circonscription). En lien avec les évolutions institutionnelles et sociétales, elle restera force de proposition face à ses interlocuteurs dans le respect de l'éthique du métier de rééducatrice/teur.

La situation de la formation s'est fortement aggravée ces dernières années et met en péril l'avenir de notre profession. Elle est la pierre d'angle d'une attaque sévère contre les approches relationnelles de l'aide.

La FNAREN dénonce la réduction des temps de formation, les formations initiales spécialisées peu différenciées, les départs en formation très insuffisants, la disparité des dispositifs de formation et les dérives des directions des services départementaux de l'Éducation nationale qui forment elles-mêmes des enseignantEs spécialiséEs, voire proposent un enseignement à distance.

La FNAREN agit pour la relance réelle d'une formation spécialisée de qualité, initiale et continue, dans le cadre des ESPE, qui doit se dérouler en présentiel, avec des intervenantEs compétentEs. Les stagiaires doivent être accompagnés sur le terrain par des rééducatrices/teurs formés à l'accueil et au suivi (statut reconnu).

La FNAREN demande à être associée aux travaux ministériels sur la refonte du CAPA-SH qui vont définir la future formation spécialisée. Ainsi, elle sera vigilante dans la conception et la mise en place des modalités d'une formation nationale diplômante CAPA-SH option G, afin de garantir une réelle professionnalisation, s'appuyant sur des textes précis, officiels et nationaux. Les stagiaires doivent être recrutés dans le corps des professeurs des écoles, parce qu'ils connaissent l'institution scolaire et les difficultés qu'on y rencontre.

L'approche clinique doit être l'axe central autour duquel la formation s'articule. La formation doit investir des champs théoriques variés pour aborder la complexité des difficultés scolaires. Elle doit préparer à l'aide rééducative individuelle, à la médiation de groupe et à la prévention, aux entretiens (familles, enseignants, partenaires...) et au travail en équipe (RASED, pôle ressource...). Cette formation spécifique, et nettement différenciée de l'option E, doit accorder aux futurEs rééducatrices/teurs le temps nécessaire à l'approche théorique, à l'analyse de pratique en groupe, à l'élaboration du mémoire professionnel, à la pratique accompagnée et ainsi à l'appropriation d'une nouvelle identité professionnelle. Une journée par semaine est nécessaire pour le travail personnel. Tout doit être mis en œuvre pour faciliter l'entrée dans le métier, notamment dans l'articulation entre théorie et pratique. La mise en responsabilité immédiate et les délais exigés, (rendu du mémoire, passation de l'examen) placent le stagiaire dans une position souvent inconfortable, voire intenable.

La FNAREN sera particulièrement vigilante quant à la mise en place des nouveaux masters "métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation". La formation continue doit retrouver sa place pour permettre d'accompagner les personnels dans l'évolution de leurs pratiques.

Afin que la prise en compte des difficultés que peut rencontrer chaque élève et l'aide au sein de l'école restent une priorité, la FNAREN demande, en multipliant et diversifiant les actions de communication, la reconnaissance et la promotion du travail des rééducatrices/teurs et des RASED par la hiérarchie de l'Education Nationale et des ESPE (interventions en formation initiale et continue).

Actions, Communication :

Le site de la FNAREN "fnaren.fr" est un vecteur essentiel de communication. Il contribue à une meilleure visibilité des actions locales, départementales et régionales de défense et de promotion des RASED et de la rééducation. Relais de la vie fédérative de la FNAREN, il est un outil de lutte contre l'isolement des collègues. Son optimisation sera une de nos priorités.

La réflexion menée ces dernières années par le comité scientifique de la FNAREN (Charte pour une école humaniste, texte sur la bienveillance, ...), les propositions qui en ont découlé, le travail qui se poursuit au sein de la fédération sur la question de la future formation spécialisée sont les points d'appui à partir desquels la FNAREN œuvrera cette année.

La FNAREN poursuit un travail partenarial. Elle s'associe à différents mouvements, initie des actions, et intervient lors d'événements qui défendent l'idée d'une école émancipatrice et humanisante.

Evénements avec les associations professionnelles et autres comme la FNAME, l'AFPEN, l'AGEEM, l'ANCP, la FCPE, l'AGSAS, l'ICEM, le GFEN, ... Actions avec les organisations syndicales, en particulier dans le cadre du Collectif national RASED. Manifestations organisées par différents mouvements : Appel des appels, AFEV, ATD Quart Monde, CEPE- Enfance, AEDE...

Dans un mouvement d'ensemble que nous subissons, y compris en dehors de l'Education nationale, il est plus que jamais d'actualité d'agir avec les nombreux acteurs mobilisés autour des métiers de la relation.

Actions de recherche, d'innovation et de formation :

Le congrès national

Point fort de nos actions de recherche, de formation et de communication, il accueille les rééducatrices et les rééducateurs mais aussi d'autres professionnelLES. Il s'inscrit dans une dynamique de recherche et d'évolution de la pratique rééducative. La situation financière actuelle de la FNAREN pourra nous conduire à repenser son organisation.

Le XXXIIème congrès « Reliances rééducatives. Cheminements pour une école prévenante et bienveillante. », organisé par les « Mistrals Gagnants » AREN 84, 83, 06, se déroulera à Hyères du 29 mars au 1er avril 2017.

Les publications

Notre revue nationale trimestrielle « *envie d'école* », reflet de la fédération, est un outil de travail et de synthèse permettant d'enrichir les échanges entre tous les partenaires du système éducatif.

L'ERRE est la revue de recherche et de théorisation des pratiques rééducatives. Un prochain numéro sur le thème de la créativité est en préparation.

Le numéro spécial "Actes du XXXIème congrès-Nantes 2016" paraîtra en mars 2017.

Le film "Un parmi les autres" reste un outil essentiel et incontournable pour porter la parole des RASED et expliquer notre métier.

Une campagne de promotion de toutes les publications FNAREN sera menée tout au long de l'année.

La Recherche

La FNAREN s'est enrichie de l'appui d'un comité scientifique en 1999. Il est composé de personnalités sensibles à la nécessité d'une aide humaniste qui prend en compte l'enfant dans sa globalité de sujet en devenir.

Universitaires, chercheurs, psychanalystes, philosophes, médecins, sociologues, psychologues, et plus largement professionnels de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, de la famille, de la santé, des services sociaux, de la justice... contribuent par leur diversité à la réflexion théorique de la FNAREN, qui les associe à l'élaboration des numéros de l'ERRE.

Ces personnes sont sollicitées pour étayer la FNAREN dans ses actions de soutien et de promotion de l'aide rééducative.

Le forum du comité scientifique, temps de débat avec les adhérentES, se tient durant le congrès.

Pour l'année 2016 - 2017, la rencontre de travail sera proposée lors du CA d'octobre

La vie fédérative de la FNAREN

Elle est indispensable au fonctionnement démocratique de notre fédération. Elle s'appuie sur le travail et la réflexion menés dans chaque AREN, dont l'administratrice/teur est le relais par sa présence au Conseil d'Administration. Elle vit aussi grâce au lien FNAREN-AREN.

En retour, les échanges et débats lors de ces réunions et les travaux menés en commissions (Finances, Congrès, Vie Fédérative, Communication, Publications, Partenariat, Comité scientifique, Formation...) permettent à chaque administratrice/teur d'impulser de nouvelles actions, réflexions, recherches, formations dans son département.

Ces commissions de travail peuvent évoluer en fonction de l'actualité.

De plus en plus de collègues rééducatrices/teurs se trouvent isolés, sans possibilité de participer à un travail en réseau, sans possibilité non plus d'avoir accès à la vie fédérative par l'intermédiaire d'une AREN départementale.

La FNAREN poursuivra un travail de réflexion et continuera à œuvrer pour que ces rééducateurs/trices se sentent soutenuEs, fédéréEs, puissent résister, se mobiliser et agir localement. Des regroupements ponctuels ou réguliers d'AREN (interdépartementaux, académiques, régionaux) pourraient permettre d'être plus nombreux à partager informations, réflexions, échanges, préparation des CA...

Cette nouvelle organisation permettrait davantage de démocratie, de dynamisme, une remobilisation des AREN et le renforcement de la légitimité de la FNAREN et des rééducatrices/teurs à tous les niveaux de l'institution scolaire.

Parce qu'apprendre ne va pas de soi pour tous et qu'une aide spécialisée peut tout changer pour un enfant,

Parce que nous affirmons que tous les enfants sont capables d'apprendre et de s'épanouir, à condition de créer un environnement scolaire bienveillant, dénué de pressions et de compétitivité, où la coopération et la co-réflexion sont au cœur des apprentissages,

Parce que le sort de chaque enfant est important,

Parce que les bouleversements qu'a subis l'école ces dernières années menacent l'avenir des enfants,

Parce que la Refondation de l'école est un enjeu fondamental,

La FNAREN s'est engagée, s'engage et continuera de s'engager dans une politique destinée à redonner aux RASED et aux aides apportées par les rééducatrices et les rééducateurs une place indispensable.